

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage
Maîtres d'oeuvre
Architectes : Eligible à l'obligation de formation annuelle des architectes Arrêté du 12 février 2016
Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études
Avocats, Juristes
Experts en probatoire
Nouveaux Experts
Responsables et Collaborateurs de service technique entreprise/collectivité
Professionnels de la construction et de l'immobilier et toute personne souhaitant élargir ses compétences.

PRÉREQUIS

- Bonne connexion internet
- Maîtrise de la langue française
- Matériel informatique (ordinateur, tablette, son...)

Pour une meilleure compréhension de ce parcours, nous vous recommandons de suivre préalablement les formations portant sur le vocabulaire et les techniques de construction (PACK01 BAT et PACK02 BAT).

PÉDAGOGIE

La formation est réalisée à distance. Alternance de vidéos, approfondissement des connaissances via un guide PDF, évaluations sous formes d'ateliers interactifs : QCM, images interactives, glisser-déposer, cas pratiques (...)

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Des ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé pour compléter la formation et valider la compréhension

Questionnaire de satisfaction

PACK : LES PRINCIPALES PATHOLOGIES DU BÂTIMENT

OFIB.FR

DURÉE ESTIMÉE

7 heures 30



PRIX

250€ HT par participant

OBJECTIFS

- **Etudier** les pathologies tous corps d'états
- **Analyser** les pathologies les plus récurrentes
- **Différencier** les dommages, désordres, malfaçons, non conformités et sinistres

VALIDATION

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION DÉLIVRÉE PAR L'OFIB, ORGANISME QUALIFIÉ ISQ-OPQF ET CERTIBAT FORMATION PROFESSIONNELLE

PROGRAMME

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

BIENVENUE DANS VOTRE FORMATION 1'
COMMENT RÉUSSIR MA FORMATION ? 1'
TUTORIEL DE NAVIGATION 4'

1. Pathologies liées à l'humidité

Vidéo 1 : Généralités sur la pathologie liée à l'humidité 2'

Les pathologies de l'humidité selon les bâtiments 4'

Vidéo 2 : Pathologies humidité dans l'ancien 4'

Les principales sources d'infiltration 4'

Vidéo 3 : Prévention et remèdes dans le bâti ancien 2'

Zones à risque 2'

Vidéo 4 : Pathologies humidité dans le neuf 2'

De quoi s'agit-il ? Associer chaque image à une pathologie 5'

Vidéo 5 : Prévention et remèdes dans le neuf 2'

Vidéo 6 : Synthèse sur les pathologies liées à l'humidité 2'

Vocabulaire humidité 2'

Vocabulaire humidité 2'

Vocabulaire humidité 2'

Vocabulaire humidité 2'

Guide pathologie humidité dans les bâtiments 15'

Evaluez vos connaissances 8'

- ▶ SUR DEMANDE, DÉPLOIEMENT DE NOS FORMATIONS AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE (INTRA-ENTREPRISE) PARTOUT EN FRANCE.

OFIB

7 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND - 72000 LE MANS

Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

TÉL. : 0 969 320 805
MAIL : FORMATION@OFIB.FR
WWW.OFIB.FR



PACK : LES PRINCIPALES PATHOLOGIES DU BÂTIMENT

OFIB.FR

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage
Maîtres d'oeuvre
Architectes : Eligible à l'obligation de formation annuelle des architectes Arrêté du 12 février 2016
Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études
Avocats, Juristes
Experts en probatoire
Nouveaux Experts
Responsables et Collaborateurs de service technique entreprise/collectivité
Professionnels de la construction et de l'immobilier et toute personne souhaitant élargir ses compétences.

PRÉREQUIS

- Bonne connexion internet
- Maîtrise de la langue française
- Matériel informatique (ordinateur, tablette, son...)

PÉDAGOGIE

La formation est réalisée à distance. Alternance de vidéos, approfondissement des connaissances via un guide PDF, évaluations sous formes d'ateliers interactifs : QCM, images interactives, glisser-déposer, cas pratiques (...)

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

Questionnaire de satisfaction

PROGRAMME

2. Pathologies des fondations et structures

Vidéo Généralités sur les pathologies des fondations et des structures 2'
Découvrez les éléments d'infrastructure et de superstructure 5'
Principales pathologies des fondations superficielles 3'
Qui suis-je ? 8'
Généralités sur les pathologies affectant les superstructures 2'
Identifier la résistance du béton et de l'acier à la traction 5'
Pathologie des structures bois 2'
Identifier la bonne classe de bois (Évaluation - Glisser déposer) 7'
Identifier la pathologie 8'
Pathologie des structures métalliques 4'
Identifier le phénomène d'instabilité 1'
Identifier la pathologie 6'
Synthèse de la formation 3'
Trouver la bonne fissuration 5'
Guide Pathologie des fondations et des structures 15'

3. Pathologies des enveloppes et revêtements

Généralités sur la pathologie des enveloppes et des revêtements 2'
1- Qui suis-je ? 10'
Pathologie des enduits de façades 1'
Identifier les principales fissurations des enduits 3'
Identifier la pathologie 7'
Pathologie des revêtements collés ou fixés 2'
Identifier la pathologie 4'
Pathologie des menuiseries extérieures 2'
Identifier la pathologie 9'
Pathologie des revêtements de sol 2'
Identifier la pathologie 8'
Synthèse de la formation 1'
GUIDE - Enveloppes et revêtements 10'

4. Pathologies des couvertures et étanchéité

Généralités sur les pathologies de couvertures et les étanchéités 2'
Qui suis-je ? 10'
Pathologie des couvertures de petits éléments 4'
Identifier la pathologie 7'
Pathologie des couvertures de grands éléments (Zinc, bac acier) 4'
Identifier la pathologie 7'
Pathologie des étanchéités de toitures-terrasses 2'
Identifier la pathologie 7'
Synthèse de la formation 2'
Guide Pathologie des couvertures et des étanchéités 17'



PACK : LES PRINCIPALES PATHOLOGIES DU BÂTIMENT

OFIB.FR

PROGRAMME

5. Pathologies affectant l'efficacité énergétique et les équipements

Généralités sur les pathologies affectant l'efficacité énergétique et les équipements 3'

1- Qui suis-je ? 10'

Pathologie des enveloppes performantes 3'

Identifier la pathologie 7'

Pathologie des équipements de chauffage 6'

Identifier la pathologie 15'

Pathologie des systèmes de ventilation 2'

Identifier la pathologie 5'

Pathologie des équipements de plomberie sanitaire 3'

Identifier la pathologie 11'

Pathologie des installations électriques 2'

Identifier la pathologie 5'

Synthèse de la formation 2'

Guide Pathologie efficacité énergétique et équipements 20'

6. Pathologies du bois (termites, mères...)

VIDÉO - CONNAISSANCES GÉNÉRALES SUR LES PARASITES DU BOIS 5'

Identifier les spécificités des termites (Évaluation - Vrai ou faux) 5'

Reconnaître les différentes castes de termites (Évaluation - Glisser-déposer) 5'

Comprendre le fonctionnement des termites (Quiz) 15'

VIDÉO - LES MESURES DE PROTECTION CONTRE LES TERMITE 2'

Identifier les mesures de protection (Évaluation - Glisser déposer) 5'

VIDÉO - LES INSECTES A LARVES XYLOPHAGES 2'

Identifier les spécificités des insectes à larves xylophages (Évaluation - Quiz) 10'

VIDÉO - LES CHAMPIGNONS LIGNIVORES 5'

Identifier les signes visibles de présence de mère (Évaluation - Glisser déposer) 5'

Connaître les points essentiels de la réglementation contre les mères (Quiz) 10'

VIDEO - EN SYNTHÈSE 3'

Guide - parasitologie du bois 18'

Questionnaire de satisfaction

PUBLIC CONCERNÉ

Maîtres d'ouvrage

Maîtres d'œuvre

Architectes : Eligible à

l'obligation de formation

annuelle des architectes Arrêté

du 12 février 2016

Ingénieurs et techniciens de

bureaux d'études

Avocats, Juristes

Experts en probatoire

Nouveaux Experts

Responsables et Collaborateurs

de service technique

entreprise/collectivité

Professionnels de la

construction et de l'immobilier

et toute personne souhaitant

élargir ses compétences.

PRÉREQUIS

- Bonne connexion internet
- Maîtrise de la langue française
- Matériel informatique (ordinateur, tablette, son...)

PÉDAGOGIE

La formation est réalisée à distance. Alternance de vidéos, approfondissement des connaissances via un guide PDF, évaluations sous formes d'ateliers interactifs : QCM, images interactives, glisser-déposer, cas pratiques (...)

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

Questionnaire de satisfaction

OFIB

7 AVENUE FRANCOIS MITTERRAND - 72000 LE MANS

Organisme de formation enregistré sous le numéro 52 72 01107 72 auprès du Préfet de Région Pays de la Loire. Et cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

TÉL. : 0 969 320 805
MAIL : FORMATION@OFIB.FR
WWW.OFIB.FR




MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

Commentaires

Stephane Ramon (vous)

 Écrivez le premier commentaire

Soyez le premier à commenter cette section !

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.